



1. EDITORIAL

Si l'année 2023 est une année dynamique en terme d'activités occupationnelles, socio-éducatives, sportives, culturelles et citoyennes menées pour les résidents et bénéficiaires de l'établissement et par le renouvellement du Conseil de la Vie Sociale et pour la première fois depuis plusieurs années la participation certes accompagnée mais active d'un résident au sein de l'instance, l'année a aussi été marquée par des changements au sein de l'équipe de direction qui ont des impacts sur le fonctionnement global de l'établissement.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

La MAS propose accompagne des personnes empêchées dans leurs actes de la vie quotidienne par un handicap de type déficience mentale ou des pathologies neurodégénératives associées ou non à des comorbidités ou des TSA. Nous accompagnons les personnes dans tous les soins de la vie quotidienne en préservant et / ou développant leur autonomie et en leur permettant un accès à des activités, occupationnelles, socio- éducatives, culturelles, sportives et citoyennes.

La surveillance et les soins y sont constants. Toutefois, les thérapeutiques actives et les soins intensifs sont dispensés dans les hôpitaux.

L'établissement propose 3 services :

- L'hébergement permanent (28 places agréées dont 2 fléchées expressément TSA),
- L'hébergement temporaire (2 places agréées),
- L'accueil de jour (14 places agréées dont 2 places fléchées expressément TSA).

2.1 L'activité

L'activité est globalement à la hausse par rapport aux années antérieures sur l'ensemble des services en lien avec la fin de la crise sanitaire.

2.1.1. Service hébergement

Activité Hébergement (accueils permanents et temporaires confondus)	2020	2021	2022	2023
AGREMENT	30	30	30	30
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	365	365	365	365
JOURNEES THEORIQUES	10950	10950	10950	10950
JOURNEES PREVISIONNELLES	9183	9243	9254	9353
JOURNEES REALISEES	9125	9574	9912	10173
ECART	-58	331	658	820
TAUX D'OCCUPATION	83,33%	87,43%	90,52%	92,90%
TAUX DE REALISATION D'ACTIVITE	99,37%	103,50%	107.11%	108,77%
NBR TOTAL DE PERSONNES ACCOMP. DURANT L'ANNEE	52	42	42	47

Sur l'hébergement notre taux d'occupation en lien avec la question du maintien des liens familiaux, des hospitalisations, des périodes d'occupation des lits d'accueil temporaires n'est pas optimum.

En effet, si notre accueil temporaire a repris de façon plus dynamique avec un travail autour de nouveaux accueils, d'autres ont été suspendu en raison de l'inadaptation de la prise en charge proposée par rapport aux besoins des personnes pour qui les séjours s'inscrivaient dans une rupture par rapport à leur hébergement à temps plein sur des services psychiatriques mais la nature et l'ampleur de leurs troubles n'a pas permis de continuer leur accueil temporaire en raison des répercussions sur notre collectif.

Pour exemple : une des personnes originaire d'un service psychiatrique qui même si elle pouvait exprimer un plaisir à venir à la MAS criait de façon continue et demandait continuellement qu'on lui coupe les cheveux ce qui avait un impact sur le collectif et nous a conduit à contacter son établissement d'origine au fait de la problématique pour un retour anticipé et acter avec eux d'une suspension de l'accueil temporaire jusqu'à stabilisation tout en recommandant la mise en place le cas échéant de séjour sur une unité de vie protégée en EHPAD au vu de l'âge avancé de l'intéressé.

Une autre personne âgée de plus de 60 ans originaire du même service psychiatrique nécessite elle par exemple une contention physique à tout moment pour éviter des actes de violence physique ou à caractère ostensiblement sexuel sur le collectif. Or, nous ne sommes pas en mesure de lui proposer une telle contention à hauteur de ses besoins compte tenu des risques pour sa sécurité. De ce fait, cette personne ne bénéficie plus de séjours temporaires sur notre service.

En outre, les lits d'accueil temporaires se situant actuellement sur un groupe de vie, des accueils en hébergement temporaires de personnes déficitaires atteintes de TSA ne sont actuellement pas possible sauf pour un de nos bénéficiaires d'accueil de jour dont la famille souhaite du répit ponctuellement et pour qui nous avons pu trouver une solution qui n'a pas d'impact nuisant à la bonne marche du collectif ou engendrant des risques pour la sécurité des personnes polyhandicapées plus fragiles.

Nous avons cependant pu ouvrir l'accueil temporaire à de nouvelles personnes dans la perspective de préparer leur passage sur un accueil à temps plein en hébergement.

2.1.2. Service d'accueil de jour

Activité Accueil de jour	2020	2021	2022	2023
AGREMENT	14	14	14	14
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	202	202	202	202
JOURNEES THEORIQUES	2828	2828	2828	2828
JOURNEES PREVISIONNELLES	2157	2280	2028	1819
JOURNEES REALISEES	1270	1703	2195	2329
ECART	-887	-577	167	510
TAUX D'OCCUPATION	44,9	60,21%	77,61%	82,35%
TAUX DE REALISATION D'ACTIVITE	58,88%	81,85%	108,23%	128,04%
NBR TOTAL DE PERSONNES ACCOMP. DURANT L'ANNEE	16,5	14	14	14

Concernant l'accueil de jour, nous avons de fortes absences en lien avec la fragilité des personnes qui rencontrent pour certains des problèmes de santé conduisant leur famille à les garder à domicile que ça soit pour des problèmes somatiques ou/ et des troubles du comportement.

Nous rencontrons également le phénomène d'une famille qui ne nous prévient aucunement et sans aucune anticipation de l'absence de leur proche et qui de ce fait comptabilise 130 jours d'absence sur les 202 jours d'ouverture du service pour 72 jours de présence uniquement.

D'autres familles organisent des séjours en dehors des jours de fermeture du service sur plusieurs semaines consécutives sans nous permettre d'anticiper l'absence. Pour autant même en ayant l'information plusieurs semaines à l'avance nous ne serions pas en capacité à proposer un accueil de jour temporaire sur le service d'accueil de jour à une personne dans la mesure où nos locaux actuels ne permettent pas la prise en soin adapté à certains publics compte tenu de l'organisation du plateau technique (absence de salle de repli / salle de change mitoyenne au collectif, repas pris en commun dans le même espace ou dans un réfectoire à l'étage, salle de repos éloignée du groupe de

vie) et les projets individuels sont travaillés sur plusieurs semaines ou mois compte tenu de la typologie du public.

De plus, les personnes en accueil séquentiel sur le service d'accueil de jour comptabilisent elles plus de journées d'absence que les journées prévues en raison de leur fragilité ou de leur fragile adhésion qui conditionne la raison d'être de l'accueil séquentiel. Il n'est effectivement pas possible concernant ces absences pour les familles d'anticiper et pour nous trouver une alternative pour parer à l'absence.

Nous misons sur le fait que nos futurs locaux seront davantage adaptés aux profils et aux besoins de nos bénéficiaires et à leur évolution.

2.2. Les mouvements (admissions et sorties)

2.2.1. Sorties des effectifs

En 2023, nous comptons deux sorties des effectifs de résidents au mois de juin des suites de leur hospitalisation en lien avec des terrains cliniques fortement altérés. Les deux bénéficiaires étaient accueillies sur le service depuis son ouverture et des dossiers ouverts auprès de l'unité mobile de soins palliatifs au vue des évolutions de leur état de santé sans rémission prévisible et de nos moyens. Si nous avons fait de notre mieux pour accompagner les résidents dans leur fin de vie, nous avons aussi pris soin d'être présents pour la famille d'une des résidentes ; l'autre n'ayant plus de relation familiale soutenue.

2.2.2. Admissions sur le service

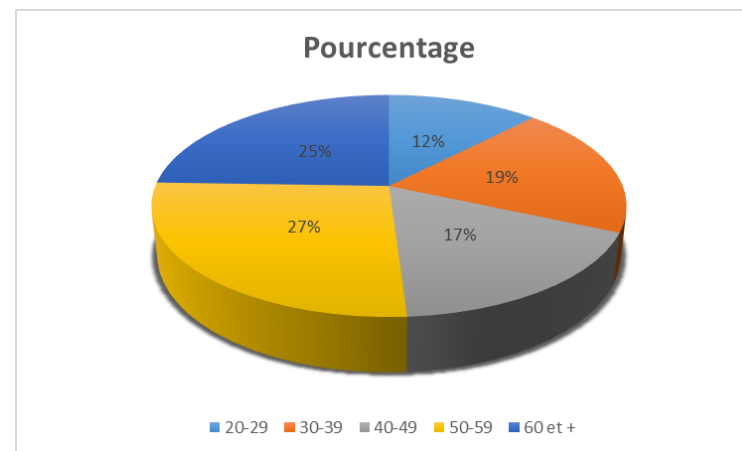
Nous avons pu admettre deux personnes au mois de juillet pour l'un et d'août pour la deuxième.

L'une des personnes est un jeune de l'IME de l'association dans l'attente d'une place en hébergement à temps plein suite à une décision du juge des tutelles indiquant son domicile à la MAS compte tenu de fortes carences familiales à son domicile.

L'autre personne est une personne en attente de place suite au décès de sa mère proche aidante des suites du COVID. La personne était accueillie par les membres de sa fratrie qui se relayaient et son représentant légal avait pu lui trouver une place en USLD à l'issue d'une hospitalisation car plus aucun membre de la fratrie n'était en mesure de la prendre en soin et l'accompagner au quotidien.

2.3. Répartition de l'effectif des personnes accompagnées

2.3.1. Répartition des personnes accompagnées en fonction de leur âge.



Les résidents et bénéficiaires âgés de plus de 50 ans sont majoritaires au sein de l'établissement ce qui induit un accroissement des pathologies ou risques liés à l'âge comme les chutes par exemple qui chez la personne en situation de handicap peut être plus marquée car les actions préventives ou correctives plus complexes à maîtriser et mettre en place (certains refusent des soins, examens ou actions préventives en lien avec l'absence de compréhension des bénéfices ou de leur profil sensoriel).

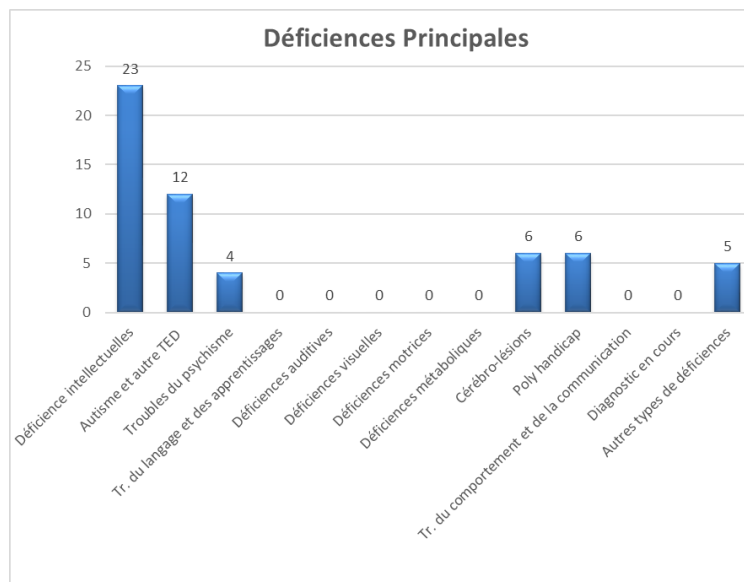
L'avancée en âge massive a aussi un impact sur l'accroissement de l'empêchement de plus en plus marqué pour certains actes de la vie quotidienne impliquant une montée en charge des soins notamment sur un groupe de vie qui accueillait jusqu'à récemment les personnes les plus autonomes de l'établissement.

Ce point a des répercussions sur les besoins en terme de taux d'encadrement accompagnant (AS / AES) pour permettre la mise en place d'une doublure et permettre ainsi en plus d'assurer la continuité des soins de façon sécurisée, de proposer les activités liées au projet personnalisé de chaque bénéficiaire qui manifeste des attentes pour participer à des sorties.

2.3.2. Les types de handicap

Globalement, le public accueilli demeure extrêmement hétérogène, ce qui demande une grande adaptabilité aux membres de l'équipe et rend les accompagnements collectifs complexes.

Répartition du type de déficiences principales (cat. ANAP) :



En plus des déficiences principales partagées, les comorbidités sont nombreuses et variées : l'établissement accueille par exemple une personne cérébro-lésée avec une cécité majeure et des difficultés de mobilité et plus communément des personnes atteintes de déficiences intellectuelles sévères ou de la cérébro-lésion ou d'autisme et TED avec des troubles du comportement importants et des troubles du langage et des apprentissages.

L'analyse partagée en 2022 demeure d'actualité à savoir que le public atteint de cérébro-lésion est particulièrement complexe à accompagner car peine à participer à des activités collectives avec des personnes déficientes mentales.

Quant aux personnes autistes, leur schéma sensoriel peut rendre complexe voire même non souhaitable pour certains la participation aux temps forts de l'établissement ou à des temps collectifs et nécessite des temps d'accompagnement extrêmement individualisés.

Les personnes atteintes de troubles psychiques demandent-elles une forte mobilisation des équipes pour médiatiser les relations avec les autres résidents car leurs comportements peuvent fortement perturber le collectif (impacts sonores ou comportementaux).

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 Vie de l'établissement

L'année 2023 a été marquée par des changements dans l'équipe de direction de l'établissement. En effet, l'établissement a accueilli une nouvelle cadre intermédiaire de profil davantage éducatif et procède au renouvellement du poste de psychologue. De plus, la directrice exerce depuis novembre 2023 ses fonctions à temps plein sur le service pour accompagner au mieux les difficultés opérationnelles rencontrées et le projet d'extension de l'établissement.

3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers

L'année 2023 marque un renforcement des coopérations entre le pôle enfant et le pôle adulte handicapés strasbourgeois de l'Association avec une première rencontre de l'ensemble des cadres du secteur géographie pour aborder le sujet de la collaboration et de la transition du secteur enfant vers les établissements du secteur adulte.

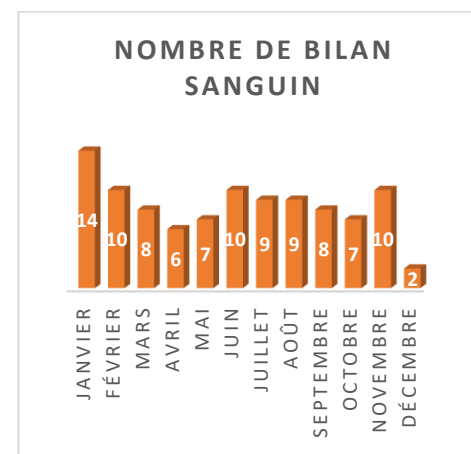
Concernant la MAS, une rencontre avec les familles de jeunes de l'IME est prévue pour 2024 pour lever les représentations et exposer les missions et le fonctionnement de l'établissement.

3.3. Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

3.3.1. Les actions menées dans le domaine de la santé

Le nombre de rendez-vous médicaux a augmenté considérablement pour l'année 2023. Nos 28 résidents de l'hébergement permanent ont bénéficié de façon cumulée de 110 RDV médicaux extérieurs à l'établissement (contre 85 en 2022) dont 36 en dentaire, 6 en cardiologie, 4 en neurologie et 33 en imagerie médical.

Ces rendez-vous ont un impact sur l'organisation des groupes de vie car dans la grande majorité des cas nos professionnels accompagnent les résidents aux rendez-vous compte tenu du fait que les résidents ne sont pas en mesure de comprendre les questions ou propositions thérapeutiques ou répondre même à des consignes simples d'un professionnel de la santé sans accompagnement. Rares sont ceux accompagnés par les familles ou représentants légaux.



- Le nombre d'hospitalisation s'élèvent pour 2023 à 9 contre 10 en 2022. Deux personnes sont malheureusement décédées durant leur hospitalisation en lien avec un état de santé déclinant.
- Le nombre de bilans sanguins s'élève à 100 cumulés sur l'année (contre 80 en 2022) essentiellement en lien avec des suivis chroniques compte tenu de terrains somatiques fragiles ou schémas thérapeutiques en place et des bilans d'admission.

- Sur l'année 2023, nous comptons également 22 passages d'infirmières libérale pour 2 résidents nécessitant des soins en soirée, période non couverte par nos postes titulaires.
- En sus nous avons fait intervenir l'HAD Aural pendant 15 jours pour la prise en charge d'un résident nécessitant la pose d'antibiothérapie par voie veineuse plusieurs fois par jours ce que notre équipe infirmière n'était pas en mesure d'absorber.
- 2 dossiers ont été ouverts auprès de l'équipe mobile de soins palliatifs pour deux résidents dont l'état général s'était cruciallement dégradé sur le premier semestre et qui sont malheureusement décédé dans l'année.
- Compte tenu de la difficulté d'accès, de la logistique qu'impliquent certains rendez-vous en radiologie, nous avons pu compter sur le passage de l'équipe de radiographie mobile 6 fois pour différents résidents de la MAS.
- Nos campagnes de vaccination ont pu compter 26 vaccinations de résidents et bénéficiaires de l'accueil de jour contre la grippe saisonnière et 27 rappels contre la Covid-19. Concernant la vaccination des bénéficiaires de l'accueil de jour qui est du ressort de leur médecin traitant nous proposons cependant le service de procéder à la vaccination sur le service pour éviter un déplacement aux personnes si leur représentant légal nous fournit les documents et autorisations requis.

- Nous avons également demandé des bilans orthophonistes pour 7 résidents pour évaluer leurs fonctions déglutives.
- Une opticienne mobile a pu proposer ses services à 10 résidents appareillés de lunettes.
- Nos IDE ont procédé à : 31 poses de perfusion en sous-cutanée (en augmentation), à 15 injections en intramusculaire et 103 injections d'anticoagulants par voie sous cutanée (en augmentation).
- Sur l'ensemble des résidents de la MAS, 18 bénéficient de la prise en charge de la pédicurie (106 interventions au total).
- 10 résidents bénéficient de la prise en charge kinésithérapique régulière pour travailler leur mobilité, leur rééducation ou pour détendre leurs muscles. A date, nous ne comptons aucune séance de kiné dite respiratoire régulière.
- Compte tenu de la particularité du public accueilli, certains soins dentaires se font exclusivement sous anesthésie générale. Sur l'année 2023, nous avons mené 3 entretiens de consultation d'anesthésie auprès d'Handident en visio.
- Sur l'année 2023 nous comptons 20 appels au SAMU essentiellement pour des décompensations respiratoires ou des chutes.

Focus sur ... les chutes

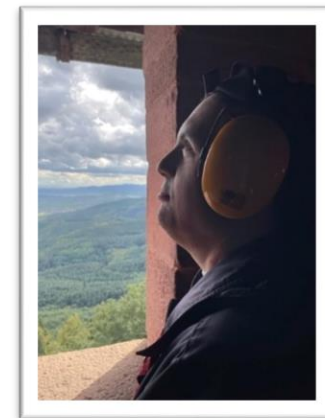
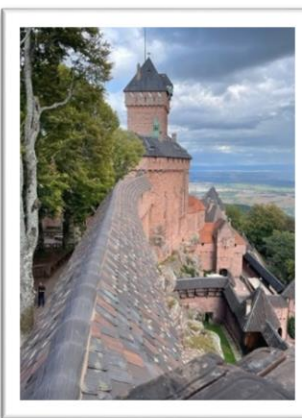
Le nombre de chute déclarées s'élèvent à 55 sur l'année et se concentre sur une minorité de résidents et plus de la moitié résulte de l'altération de l'état clinique de plusieurs résidents. Loin de négliger les personnes nous tenons à favoriser leur possibilité de marche et leur mobilité le plus longtemps possible sans pour autant réussir à mettre en place des mesures préventives pour éviter ces chutes. Si nous proposons des actions visant à limiter les effets des chutes comme le port d'un casque par exemple, certains résidents n'y sont pas accessibles. La plupart des chutes sont des chutes de plein-pied sans obstacle ou des chutes consécutives à des glissades de résidents qui veulent se redresser de leur fauteuil dans ces cas l'opportunité de mettre en place une ceinture de sécurité est abordée en équipe en associant le médecin et le représentant légal et / ou la famille pour permettre d'orienter la décision car cette mesure est constitutive d'une entrave à la liberté de mouvement de la personne et peut avoir des effets paradoxaux comme des troubles du comportement.

Rapport d'activité 2023 – Maison d'Accueil Spécialisée

3.3.2. Les actions visant à développer l'autonomie de la personne

Si l'accompagnement à la santé tient une place considérable dans la vie d'une MAS, 2023 est une année dynamique en terme d'activités occupationnelles, socio-éducatives, sportives, culturelles et citoyennes menées pour les résidents et bénéficiaires du service comme évoqué dans l'édito de la présente.

Le service a pu proposer en 2023 des sorties culturelles et récréatives comme une sortie au parc d'attraction, en ferme pédagogique, au parcours pieds nus, au musée de l'automobile de Mulhouse, la visite du Haut Koenigsbourg dans le cadre de l'opération Château pour tous, la participation à une soirée année 80', la participation à une fête d'Halloween organisée par un autre établissement médico-social ou chez notre partenaire en médiation équine. Ces sorties accompagnées pour certaines d'un pique-nique ou d'un déjeuner au restaurant permettent de découvrir de nouveaux endroits et de nouvelles expériences avec toujours une visée de socialisation qui pour certains résidents ne va pas de soi.



Sortie au Haut Koenigsbourg dans le cadre de l'opération Château pour tous



Sortie au musée automobile

En outre nous poursuivons la tenue d'ateliers en interne tel que :

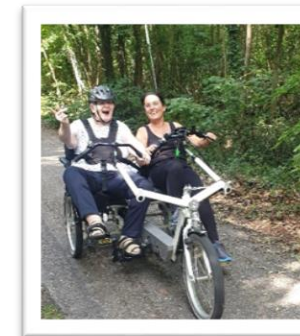
- La médiation animale à hauteur d'une séance par mois par collectif.
- La cuisine au fil des saisons
- La participation à des activités dites du quotidien comme le nettoyage des véhicules et l'entretien des terrasses dans la mesure des possibilités des résidents.
- Les jeux de société, le babyfoot et le ping-pong.

En 2023, la MAS a organisé une fête d'automne réunissant les professionnels et familles autour des résidents. Ceux-là ont été acteur dans la préparation et la tenue d'un défilé de mode. Au-delà de la confection des tenues et accessoires en lien avec l'animatrice et une couturière, ils ont défilé sur un tapis rouge ce qui est un exercice de mobilisation et de tenue pour certains.

Focus sur ... le sport adapté

En plus des activités présentes depuis plusieurs années à la MAS, l'accent a été mis en 2023 sur les sorties organisées de façon transversales pour réunir des résidents et bénéficiaires de différents groupes de vie pour amener un peu plus de dynamisme aux activités.

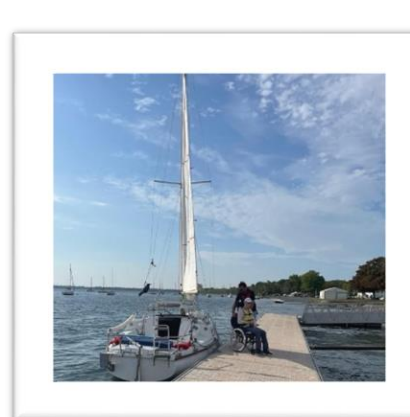
Si les vélos adaptés électriques ont pu être acquis c'est grâce non seulement à des fonds de l'ARS mais aussi et surtout grâce à des fonds privés que ça soit de la famille de résidents, d'Associations et même d'entreprises. Les sorties en vélos adaptés électriques remportent un franc succès : les résidents sont demandeurs et apprécient pouvoir explorer la forêt ! Ces moments, en plus de permettre une mobilisation physique sont propices aux échanges individualisés fortement prisés par eux.



Sorties vélos dans la forêt mitoyenne de la Ganzau

La participation par trois résidentes de deux groupes de vie de l'hébergement aux séances Pilate proposées par l'Association l'Arche accompagnées par une éducatrice spécialisée du service s'inscrit également dans la fréquence et la régularité et permet de capitaliser outre des vertus de la séance elle-même, la socialisation des résidents en soutenant leurs habiletés sociales

Si le partenariat avec le Centre National de Chorégraphie Pole Sud demeure vivant, nous explorant d'éventuels nouveaux partenariats. A ce titre dans la perspective d'un éventuel partenariat avec l'ACAL (l'Aquatique Club Alsace Lorraine), une sortie découverte de la voile a été faite en octobre à la base nautique de Plobsheim. Les résidents ont découvert de nouvelles sensations. Ce projet sera certainement reconduit en 2024 à la reprise des beaux jours de façon plus régulière.



Sortie voile

En 2023, un partenariat avec le centre Capital Santé à Schiltigheim a été initié par l'éducatrice sportive de la MAS, dans le cadre du dispositif sport sur ordonnance. Un groupe de 5 résidents se rend 1 fois par semaine dans le centre afin de faire un parcours de musculation sur des machines adaptées à assistance électrique. Le groupe est encadré par des éducateurs sportifs spécialisés en sport santé en plus de notre éducatrice sportive et d'un.e accompagnant.e ou stagiaire. Les résidents prennent confiance en eux, mobilisent leurs habiletés sociales, sont plus mobiles lors des transferts sur les machines, certains ont gagné en amplitude articulaire.

Les sorties piscine ont repris ponctuellement. Ne disposant pas de créneau dédié dans une piscine suffisamment chauffée pour nos bénéficiaires nous privilégions des sorties ponctuelles à date essentiellement au sein des infrastructures de la commune d'Obernai et d'Erstein. Les bénéficiaires de la détente musculaire et articulaire ne sont plus à démontrer pour des participants. Pour d'autres, l'activité propose un moment de recentrage compte tenu des vertus de l'eau, de dépenses énergétiques et de mobilisation.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

La MAS s'inscrit pleinement dans la démarche associative déployée sur ses établissements pour gagner en performance sur le versant du suivi de l'amélioration continue de la qualité.

4.1. Le déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO

Le logiciel MS Qualité visant à assurer un suivi plus performant de la qualité s'est déployé en 2023 sur le service par une prise en main de l'équipe de direction et une formation de l'ensemble des professionnels en poste de la MAS. Les bénéficiaires du déploiement ont permis de gagner en performance dans le suivi des événements indésirables en ce qu'il centralise la rédaction et le suivi en lui-même des faits et permet le suivi des actions mises en place dans une démarche projet avec une association de la direction générale systématique.

Si l'outil est pris en main par les professionnels sur le volet gestion des événements indésirables, il demeure nécessaire de rendre effectif la consultation de la base documentaire et suivi des bons de travaux car jusqu'à là aucun outil de suivi performant n'était en place.

Concernant le Dossier Unique Informatisé de l'usager, si la MAS dispose d'un DUI, sa licence arrive en bout de parcours au printemps 2024. A ce titre, l'établissement va déployer le nouveau logiciel SILAO déployé sur le premier semestre 2024 suite au lancement de la démarche associative en novembre 2023.

4.2. La bientraitance, l'éthique et la prévention des risques de maltraitance

La question de la communication au sein de la MAS est une question essentielle compte tenu du fait que le public accueilli et accompagné par l'établissement est un public fortement empêché et peu enclin à communiquer par les canaux conventionnels ce qui peut avoir un impact sur les risques liés à la maltraitance car nous avons conscience que leur dénonciation ne pourrait être que rarement le fait d'un bénéficiaire.

Comme nous avons conscience que la communication fait partie intrinsèque de notre travail, nous avons renforcé les possibilités pour nous faire comprendre par les bénéficiaires et outiller les professionnels pour les comprendre et avons mis en place une action de formation en langue française des signes et une action de formation intitulée « communiquer pour coopérer ». Pour être dans une relation assertive, nous avons fait le choix de travailler sur les émotions, sur les habiletés personnelles, les tendances de communication des professionnels et développer des compétences communicationnelles. Développer l'écoute bienveillante, se doter d'outils de communication assertive, travailler sur les positions de vie et les travers à éviter, sont autant de pistes qui permettront de mettre toutes les compétences au service d'une prise en charge toujours plus qualitative, bienveillante et structurante.

Au quotidien, l'éducatrice spécialisée référente en lien avec les accompagnants d'un groupe de vie met en place des supports visuels, met en place une communication gestuelle associée à la parole, des routines, des repères permettent de tendre vers une meilleure compréhension des attendus, d'évoluer dans un environnement prévisible pour les résidents fortement empêchés dans leur communication. Il en résulte que l'oralisation est davantage spontanée, certains expriment des attentes explicites, d'autres adoptent des comportements autodéterminés qu'il convient de généraliser dans d'autres contextes.

En outre, sur le carré vert, l'éducatrice spécialisée référente développe la prise en main de l'outil informatique par les résidents ce qui permet aux résidents de nouvelles opportunités de communication en participant à la conception de powerpoint autour de leurs centres d'intérêts mais aussi en visionnant des vidéos en français signé ou en Makaton. Cet outil médiateur favorise les interactions, les prises d'initiative, l'évocation, le libre choix, exerce la mémoire et renforce l'estime de soi.

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2023

4.3. Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

4.3.1. Le renouvellement du CVS

En 2023, l'établissement a procédé au renforcement de la participation d'un représentant des usagers au CVS de l'établissement dans le cadre de son renouvellement. Ceci est le fruit d'un travail de fond mené par la psychologue de l'établissement en lien avec la cadre du service et les accompagnants de proximité pour expliquer et soutenir la démarche. Les canaux de compréhension et les leviers motivationnels pour une participation active des résidents et bénéficiaires de la MAS sont complexes à activer du fait de la typologie particulière du public. Lors des réunions, en plus de la soutenance des professionnels du service, les représentants des familles investies sont également soutenus pour favoriser la participation du représentant des résidents.

La participation d'un représentant des usagers a permis de renforcer l'expression de leur souhait d'avoir davantage encore de sorties et activités en dehors de l'établissement et ... d'apéritifs et moments conviviaux avec les familles.

4.3.2. Le projet personnalisé de la personne accompagnée

En lien avec les difficultés des professionnels à se saisir de la démarche de projet personnalisé en lien compte tenu des vacances de postes et de l'absentéisme, une reprise du dispositif a été proposé par la cadre du service en lien avec les éducateurs spécialisés du service hébergement et les accompagnants pour rendre la démarche plus abordable et organiser un planning accessible avant de reprendre les réunions de synthèses. L'association du bénéficiaire est au centre de la démarche pour permettre une véritable co-construction du projet.

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	41,31	2,35	1,50	13,35	16,91	0,20	7,00
CDD temporaire	1,89	0,00	0,00	1,00	0,89	0,00	0,00
CDD remplacement	4,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	2,00
Contrat aidé	3,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
TOTAL	50,20	2,35	2,50	17,35	18,80	0,20	9,00

L'année 2023 demeure une année complexe au niveau RH avec des changements au sein de l'équipe de direction. En effet, les postes de cadre intermédiaire et de psychologue ont donné lieu à renouvellement ce qui a une incidence sur le suivi de certains dossiers et l'accompagnement des professionnels de première ligne.

En outre, les postes de médecin coordinateur et d'un ETP infirmier étaient occupés à mi-temps thérapeutique des suites du COVID sans possibilité de remplacement pérenne à défaut de candidats ce qui a permis certes d'assurer une continuité des soins mais a entravé la mise à jour des protocoles en vigueur.

A compter de novembre 2023, compte tenu des enjeux de la MAS, le poste de directeur est assumé sur la MAS à temps plein par la directrice qui était jusqu'à là multi-sites ce qui permet par là même d'améliorer le management de proximité.

En outre, nous avons toujours plusieurs postes d'accompagnants de type AES / AS vacants en CDI ce qui a un impact sur le fonctionnement courant de l'établissement et implique un recours important à l'intérim. Le recours à l'intérim a le mérite d'assurer la continuité des soins mais a un impact dans la déclinaison des projets personnalisés de leur rédaction à leur mise à jour et mise en œuvre et se traduit par une usure des titulaires d'accueillir de nouveaux professionnels et « porter » les groupes de vie. Néanmoins, nous avons un vivier d'intervenants intérimaires qui interviennent à temps

plein sur le service mais préfèrent cette modalité de travail car ils conservent une autonomie dans la gestion de leur planning.

Bilans des formations

Intitulé de la formation	Nombre de participants
Dialogue corporel et danse-thérapie	1
Habilitation électrique	1
Les troubles psychiques	1
SST RECYCLAGE	3
Accompagner les personnes en situation de handicap d'origine psychique	1
Communiquer pour coopérer - Communication positive	14
Langue des signes française	9
Exercer le rôle de tuteur	1
Comprendre la personne vieillissantes	11
AFGSU	1
Formation évacuation incendie	31
DEAES Accompagnant éducatif et social	2
SP3S	1
Manager au quotidien	1

En dépit des difficultés rencontrées sur le volet RH (postes AS / AES vacants), nous avons pu déployer notre plan de formation sur l'année 2023 pour permettre un développement des compétences de nos titulaires.

En outre, le service accueille également 2 jeunes professionnels en alternance sur des formations DE AES et pour la première fois une alternante sur la formation SP3S. Une quatrième professionnelle démarre une alternance DE AS en janvier 2024.

L'établissement accueille également un stagiaire ES, une stagiaire DEUST Sport adaptée, des stagiaires AES, AS et IDE des IFAS et IFSI du secteur géographique car nous sommes convaincus d'être un maillon dans l'attractivité de notre secteur et que cela maintient une dynamique des professionnels qui accompagnent les stagiaires qui transmettent outre des compétences, également un savoir-être si précieux à notre secteur.

Rapport d'activité 2023 – Maison d'Accueil Spécialisée

6. CONCLUSION

Si l'année 2023 a vu le projet d'extension de la MAS faire des avancées significatives, l'année 2024 devrait voir les travaux démarrer.

En outre, un renforcement du travail autour de la prévention des risques sera renforcée dans la dynamique associative pour sécuriser encore davantage la qualité des soins et plus largement l'accompagnement proposé.

Pour autant, nous avons conscience que ce travail est un travail de l'ombre car lorsque nous interrogeons les résidents sur leurs attentes ils indiquent être globalement satisfaits de la qualité des soins mais souhaiter davantage encore d'activités extérieures à l'établissement. A l'heure où les politiques publiques nous encouragent à davantage d'inclusion mais que nous rencontrons de fortes difficultés à mettre à jour nos plannings en lien avec l'évolution du rapport au travail dans notre secteur, la question du niveau de rémunération, des attentes des professionnels en terme de qualité de vie au travail (travailler avec des horaires d'internat n'est plus attractif c'est un fait), plus que jamais l'humain est au cœur de l'action car les moyens humains sont non seulement ceux qui permettent à notre établissement d'assurer la continuité des soins mais aussi d'apporter de l'épanouissement et de la complétude à nos bénéficiaires.

